

DIU Traumatismes crâniens de l'enfant et de l'adolescent – Syndrome du bébé secoué

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

IMPORTANT : LES INSCRIPTIONS SONT CENTRALISÉES À SORBONNE UNIVERSITÉ

Pour plus d'information, cliquez [ici](#)

Responsable de l'enseignement : Pr Philippe Meyer

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Sorbonne Université et Panthéon Sorbonne

OBJECTIFS

Enseigner dans un langage accessible et commun aux différents corps de métier, les données médicales et juridiques nécessaires à la prise en charge et au suivi des enfants et adolescents victimes de traumatisme crânien, et de leur famille :

- * Connaissances médicales et juridiques nécessaires pour soigner
- * Connaissances médicales nécessaires pour juger et garantir les droits de l'enfant
- * Connaissances médicales nécessaires pour enseigner aux enfants cérébro lésés

COMPÉTENCES VISÉES

Acquisition ou un perfectionnement des connaissances concernant :

- * La physiopathologie et les mécanismes des traumatismes graves chez l'enfant
- * La prise en charge médicale, psychologique et sociale à la phase aiguë puis à la phase de rééducation des séquelles
- * L'enseignement et l'éducation des enfants cérébro-lésés
- * Les implications médico-judiciaires et la garantie des droits des enfants
- * Les implications médico-sociales et juridiques de la maltraitance et du syndrome du "bébé secoué"
- * Les problèmes posés par la réinsertion sociale et familiale et l'indemnisation des victimes
- * Compte-tenu de la diversité des formations initiales des candidats, l'enseignement s'attachera à utiliser des notions accessibles aux différents professionnels et à réaliser une interface entre la prise en charge médicale, l'évaluation et la prise en compte des séquelles et la réparation juridique des conséquences des traumatismes crâniens de l'enfant.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA161

Volume horaire : 116 heures

Calendrier : Septembre à juin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Rythme : 5 modules dont 4 modules de deux jours et demi et 1 module de trois jours

Lieux : Faculté de Médecine - Hôpital St Antoine / Hôpital de La Pitié Salpêtrière / Paris I Panthéon Sorbonne / Hôpital Necker

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Physiopathologie ; état pré-traumatique ; prise en charge à la phase précoce.

- * Épidémiologie et mécanismes des accidents, principales lésions
- * Anatomie normale du système nerveux et physiopathologie des lésions traumatiques
- * Organisation pré-hospitalière : SAMU-SMUR ; l'exception française
- * Résultats, mortalité, évaluation de qualité
- * Principes et méthodes de réanimation en traumatologie pédiatrique
- * Développement psychomoteur normal de l'enfant
- * État pré traumatique
- * Quelle autonomie est attendue en fonction de l'âge chez l'enfant normal
- * Histoire du pronostic après atteinte cérébrale chez l'enfant
- * Principe de Kennard
- * Classification International du Fonctionnement
- * Spécialisation hémisphérique
- * Cas pratiques

Module 2 : Principaux tableaux cliniques et rééducation.

- * Séquelles après traumatisme crânien chez l'enfant
- * Hémiplégie - Syndrome cérébelleux
- * Épilepsie post-traumatique
- * États végétatifs et pauci-relationnels
- * Rééducation en kinésithérapie
- * Atteintes du langage et de la communication : généralités, spécificités chez l'enfant et prise en charge rééducative
- * Capacités de mémoire de travail et traumatisme crânien grave de l'enfant
- * Syndrome Dysexécutif : généralités et spécificités chez l'enfant

- * Mémoire attention
- * Troubles visuels et visuo-spatiaux
- * Négligence spatiale unilatérale
- * Cas cliniques

Module 3 : Accompagnement de l'enfant et de sa famille, réinsertion.

- * Handicap et maltraitance
- * Troubles comportement post traumatisme crânien
- * Organisation de la filière de soins en région Ile de France
- * Présentation du CSI
- * Accompagnement à long terme des jeunes traumatisés crâniens
- * Devenir des jeunes adultes cérébro-lésés
- * Éducation National : Quelles adaptations possibles, quelles limites ?
- * Maison du handicap : Quelles aides possibles financières ou humaines ?
- * Questions autour de l'intimité et la sexualité des adolescents et jeunes adultes cérébro-lésés
- * UNAFTC - AFTC : quel vécu et quelle organisation des familles, quels liens avec les professionnels
- * Impact du handicap sur la fratrie

Module 4 : Réparation du traumatisme crânien sévère de l'enfant.

- * Organisation judiciaire
- * Protection des droits du mineur
- * Traitement judiciaire du traumatisme crânien de l'enfant
- * Notions et principes du droit du dommage corporel
- * Schéma du processus indemnitaire
- * Mission grand handicap AREDOC
- * Expertise de l'enfant, mission spécifique
- * Imagerie et expertise. Quelles modalités, quelles limites ?
- * Contradiction d'intérêts et garanties des droits de l'enfant : l'administrateur ad hoc
- * Temps de tierce personne de l'enfant

Module 5 : Syndrome du bébé secoué : aspects cliniques et juridiques.

- * Syndrome du bébé secoué. Présentation et diagnostics différentiels

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Rôle du médecin légiste
- * Des hématomes sous duraux, une hémorragie au fond d'œil peuvent-ils survenir sans violence ?
- * Méthode d'élaboration des recommandations HAS
- * Recommandations HAS
- * Portée juridique des recommandations de l'HAS
- * Rôle du radiologue pédiatrique
- * Prise en charge thérapeutique à partir des cas cliniques
- * Séquelles et pronostic à long terme
- * Signalement et réponses éducatives
- * Indemnisation des séquelles d'un secouement par le Fonds d'Indemnisation des Victimes d'Infractions
- * Indemnisation des séquelles d'un secouement : point de vue de l'avocat de la victime
- * Y a-t-il controverse médicale et judiciaire
- * Table ronde

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Dr M. Chevignard / Pr P. Meyer / Pr P. Pradat-Diehl / Me V. Schmitzberger / Mme A. Guegan / Dr A. Laurent-Vannier / Me V. Schmitzberger

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques d'Université de Paris :

<https://u-paris.fr/bibliotheques/>

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel

et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- * les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine
- * les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
- * les étudiants inscrits en 4^{ème} semestre de 3^{ème} cycle de médecine
- * les magistrats, les avocats
- * les éducateurs et enseignants spécialisés, les enseignants, éducateurs de la protection judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la justice, les officiers de police judiciaire
- * les candidats jugés aptes par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique à suivre l'enseignement après examen du dossier parmi les : psychologues, kinésithérapeutes, les infirmières, assistants socio-éducatifs, les assistantes sociales titulaires d'un diplôme d'état.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaires hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**

* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**

* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

* Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1000 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

* Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **700 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Philippe Meyer

Secrétariat pédagogique

Carole Bruyeres

carole.bruyeres@aphp.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -
Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

minimum : 12 - maximum : 25

Lieu de formation

Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation